



PROMOUVOIR L'ACCÈS AU LOGEMENT

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

ADAPTER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS AIDÉS

Le logement social reste une priorité pour la province Sud en veillant toutefois à garantir la qualité des logements produits afin notamment d'adapter les réalisations au mode de vie océanien et d'améliorer la qualité des constructions qui doivent être accompagnées des équipements sociaux nécessaires à une meilleure qualité de vie.

ELABORER UNE VISION DE L'HABITAT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Un Schéma Directeur Provincial de l'Habitat devrait permettre de rationaliser le développement des zones d'habitats afin d'éviter les phénomènes de surconcentration tout comme les zones de paupérisation.

FAVORISER L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

L'accession à la propriété, notamment pour les classes moyennes, sera soutenue par l'intermédiaire de nouveaux outils de financement ou par la signature d'une charte d'objectifs d'accession à la propriété avec les bailleurs sociaux.

TRAITER L'HABITAT INSALUBRE ET SPONTANÉ

La province Sud redoublera d'effort pour résorber l'habitat insalubre grâce à un programme de réhabilitation du bâti privé et de restructuration de l'habitat spontané.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

PROMOUVOIR L'ACCÈS AU LOGEMENT



QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- METTRE EN PLACE LA NOUVELLE STRATÉGIE DU LOGEMENT AIDÉ (DE NOUVEAUX OUTILS COMPLÉTANT LE DISPOSITIF LOCATIF CLASSIQUE)
- APPORTER UNE AIDE COMPLÉMENTAIRE À L'ACCESSION POUR LES CLASSES MOYENNES
- PLAN DE RESTRUCTURATION DE L'HABITAT SPONTANÉ (HUMANISER LES CONDITIONS DE VIE, SE RÉAPPROPRIER LES TERRITOIRES SQUATTÉS...)
- ADAPTER L'HABITAT AU MODE DE VIE OCÉANIAN
- RÉHABILITER LES LOGEMENTS DANS LE PARC PRIVÉ (RHI* : OPAL**, CITÉ N'GÉA...)

*Résorption d'Habitat Insalubre - **Office pour l'Amélioration du Logement

CAP SUD 21, le Cap à suivre !